

Ordre du jour réunion conseil d'administration du 11 avril
8h30 à 11h30 salle 104, Chambéry-ARS 94 boulevard Bellevue.

Présent : Marie SICOT, Catherine MIGLIORELLI, François PATEL, Olivia PORQUET, Anne ANGOTTI, Aurélie FINKEL (AC), Laurence ABRAHAM (réseau périnatal Chambéry), Françoise LAURENT, Julie DUCLOS (réseau périnatal d'Auvergne)

Excusé : Corine REBELLE, Sandrine BRANDEIS, Florence DIZIN-GROS, Françoise VENDITELLI

- Proposition de participation à une étude lors du dernier CA de l'ANCIC :

Au dernier CA Nathalie TRIGNOL a proposé un sujet de mémoire de fin d'étude de sage-femme s'intéressant aux femmes en demande d'IVG qui n'ont aucune intention contraceptive et n'ont aucune intention d'en avoir, questionnaire proposé. La question des violences y est abordée. Catherine scannera le document et enverra par mail.

- Demande de stage étudiante anthropologie

Aurélié émet beaucoup de réserve concernant les motivations et la formulation du sujet qui semble remettre en cause le fait que l'IVG soit légal en France. Catherine considère la proposition d'une manière plutôt positive mais émet un doute car il n'y a aucune référence à un tuteur. En plus beaucoup d'heure, environ un mois.

François et Aurélié propose de refuser. Beaucoup de stagiaire dans les différents CIVG, donc actuellement difficile à organiser.

Marie répondra à cette demande en ce sens.

Formations Saint Etienne, retour et discussion d'une formation « type »

- Ont eu lieu 2 formations à St Etienne, le 21 mars avec 18 personnes et 28 mars avec 22 personnes, majoritairement des sages-femmes mais aussi des médecins généraliste.
Formation réalisé sur une journée
- Organisation en amont : contacter les responsables des services a pris beaucoup de temps avec des difficultés à joindre les personnes responsables localement de l'accueil des stagiaires. Ainsi il n'a pas été possible que les médecins des CIVG puissent venir participer à la formation pour se présenter.
- Le temps de secrétariat a été assuré par le réseau ELENA, inscription, logistique très bien organisée
- Concernant le coût de la formation :

- Journée payante à 60 euros la journée, cela permis de rentrer dans nos frais, à savoir que les intervenant ont été défrayé pour leur déplacement mais la réalisation de la formation a été faite sur du temps bénévole. Coût de 2300 euros, difficile de faire moins.
- Anne considère que comme les formateurs ont fourni un travail bénévole, en fait il faut rajouter un coût d'environ 400 euros pour 2 intervenants donc pour qu'on puisse payer les intervenants cela reviendrait à faire payer cette journée de formation à 100 euros plutôt que 60 euros.
- François propose que la formation soit payée 2 IVG, ou au minimum une car cela donne ensuite la possibilité de faire une activité qui peut être lucrative.
- Pour exemple Marie a été payé 800 euros brut pour 2 jours de formation pour la formation MG form
- Le réseau de périnatalité paie ses intervenant 300 euros.
- Quand on fait une formation on ne fait pas que la formation en elle-même mais on constitue le réseau également ce qui prend du temps.
- François propose de faire une formation à 150 euros, le prix d'une IVG, Anne propose plutôt 100 euros car on est à l'équilibre et ne représente pas trop d'argent pour les sages-femmes.
- **Le CA décide pour 150 euros.**
- Concernant le contenu de la formation :
 - L'aspect psychologique n'a pas été abordé et cela nous a été reproché. Il faut que ce soit une CCF qui le fasse. Faire travailler sur la bienveillance, l'écoute, sur les représentations. Il faudrait que ce soit 30 minutes menées par CCF ou psychologue. Quel support ? Par exemple présentation d'extrait de bureau de dieu et une analyse sur ces situations par les ccf.
 - Se pose la question du format de la formation : 1 ou 2 jours ?
 - Olivia trouve que cela est étrange de faire une fois une formation en 2 jours et une fois une formation en 1 jour, dans ce cas il faudrait faire 1 jour ivg et 2 jours ivg et contraception.
 - Pour Marie qui a fait la formation sur 2 jours, il y a une demi-journée en trop, donc si c'est sur 2 jours effectivement il faut insister sur la contraception.
 - François émet des réserves sur la nécessité de faire sur 2 jours, mais pense bien que ce soit sur 1 jour, avec les 5 demi-journées de stage qui permette d'approfondir le côté psychologique avec les ccf. Il pense qu'en une journée on peut et approfondir sur la contraception et sur l'aspect psychologique.
 - Parfois certaines parties de formation peuvent être abordées en e-learning en préalable à la formation, c'est intéressant de réfléchir à ça. Intérêt que ce soit local pour le réseau+++

- On attend le financement de l'ARS. Pour l'instant on a eu un retour de l'ARS, on attend le budget prévisionnel qu'Anne travaille avec le comptable, pour l'envoyer d'ici la fin de la semaine. A savoir que les demandes de subventions de l'ARS ont été faites pour 2 jours. On pourra étayer l'aspect psychologique et la contraception.
- Ce n'est pas très grave si la demande de subvention est sur 2 jours à l'ARS et que finalement on la fait sur 1 jour. Anne est très hésitante car MJC semble très attachée aux 2 jours. La deuxième journée on peut aussi la transformer en une soirée.
- On décide de maintenir en l'état la demande de subvention auprès de l'ARS et on voit après.
- **On part plutôt sur un format d'une journée.**
 - Marie a fait la référente lors d'une formation les 6 et 7 avril à Grenoble avec MG FORM et au niveau du public la répartition était complètement opposée : 80 % de généraliste et 20 % de sage-femme. Concernant l'OGDPC cette année : quand un médecin s'inscrit l'organisme de formation touche 97 euros et pour une sage-femme 27 euros. Cela nous met en difficulté dans un contexte où on essaie de favoriser une activité pluri professionnelle.
 - Se pose la question que PLEIRAA fasse directement les demandes de financement via l'OGDPC. C'est très compliqué administrativement de faire la demande d'agrément de l'OGDPC directement par PLEIRAA, Catherine souhaite quand même qu'on y réfléchisse, Aurélie et François considère qu'il vaut mieux s'appuyer sur des structures qui font ce travail administratif complexe (réseau de périnatalité, MG Form...)
 - État des lieux pour les prochaines formations :
 - En Auvergne, les réseaux de périnatalité n'ont pas fait la demande pour l'OGDPC, donc une formation par ce biais-là ne pourra pas être organisée cette année. Cependant ce serait très dommage de ne pas en faire une, il faut en discuter avec Françoise Vendittelli, qui était très attaché à une formation sur 2 jours, et dans ce cas faire une formation IVG-Contraception. On attend les demandes de subventions de l'ARS.
 - État des lieux en Savoie et Haute Savoie des demandes : 17 sages-femmes libérales et hospitalières, 3 médecins généralistes, donc public suffisant. François précise qu'est en attente environ une trentaine. Actuellement le réseau n'est pas prêt à aider à l'organisation avant 2018 car organise la journée inter-réseau de périnatalité. Est également prévu une journée avec MG Form en Haute Savoie, auquel François participe. Marie lors de la formation à Grenoble avec MG Form a utilisé les power point de PLEIRAA et a présenté l'association
 - En Isère le RPAI : une dizaine de demande de formation.
 - Réseau Aurore : pas d'état des lieux encore fait, attendait de savoir la modalité de formation, pour l'Ardèche, la Drome etc. Françoise indique qu'il y aurait de la demande en Drome-Ardèche.
 - On est déjà en avril, du coup une formation serait possible en juin ou alors après en septembre.

- Françoise propose de faire un état des lieux via la plateforme téléphonique régionale pour recenser les territoires.
- On se questionne pour proposer pour les centres de planifications, mais il n'y a pas beaucoup assez gros qui puisse pratiquer les ivg car ils ne sont pas ouverts.
- Un ami d'Anne et Olivia va être muté à Lyon Sud au centre d'IVG

Journée Régionale 2017

- Confirmation que la salle est réservée à Lyon le 14 décembre
- Il faut travailler sur le programme qui dure 1 journée
 - o retour sur le début l'activité IVG des sage femmes, qui ? Passer par MJC pour celles qui ont signé les conventions, Marie se renseigne.
 - o accompagnement sous hypnose = accompagnement thérapeutique par ide et anesthésie locale et mapa, François et Catherine
 - o contraception définitive, chirurgien sur vasectomie et essure, demander à Corinne si quelqu'un de Lyon
 - o topo pour les ccf sur ? Les ivg itératifs ? Violences? Les produits d'aspirations ?
 - o Olivia a un article intéressant écrit par un sexologue et se propose de l'inviter
 - o diagnostic sur la baisse de fréquentation de la part des mineures des cpef ? Gros travail, à faire sur du long terme, pas possible pour cette année
 - o influence des hormones contraceptives sur la sexualité, travail de thèse d'un interne de François
 - o présentation des chiffres de la région pour les ivg et les accouchements : point épidémiologique, Marie,
 - o échange sur le plan régional ivg, Marie
 - o retour sur la demande de récupérer le produit d'aspiration, présenté par CCF, Catherine
 - o présentation sur les grossesses de localisation indéterminée, Anne Brunet???
 - o ateliers pose de diu méthode classique et directe, se pose la même question pour l'implant, difficulté d'obtenir les bras en plastique sans passer par le labo, mais ce n'est pas très représentatif des retraits d'implant, François
 - o ateliers : travailler sur l'urgence des demandes, notamment depuis la suppression des délais, Aurélie

- atelier sur l'écho d'ivg : comment les relire, que dire et comment (gémellité, grossesse arrêtée handicap?)
- Il faut un comité d'organisation de cette journée, et avec une demande relecture des présentations afin d'être garant de la qualité : bureau + François + Corine pour le côté logistique, documents des présentations seraient à transmettre le 15 novembre
- les ateliers seraient de 45 minutes, les présentations de 20 minutes + échanges, mais peut être plus long, on a 9 présentations et 3 ateliers.
- Créneau sujet d'actualité pour qu'il soit rajouter si nécessaire

Commission tradumed/IVG

- Outils de traduction en 30 langues pour la médecine générale avec des questions fermées
- Charles VANDELLE, à la tête du projet de TRADUCMED aurait la possibilité de travailler sur l'IVG contraception
- Il faut établir le questionnaire, donc il faut qu'il y ait une commission pour créer le questionnaire, l'ANCIC est également intéressé. Cela ne nous coûtera rien à part le temps passé à faire cela, ensuite ce sera un financement pour l'ARS.
- Qui veut travailler là-dessus : Catherine et Aurélie, il faudrait faire aussi relire par CCF
- Olivia se propose de travaille sur un doc en français sur lequel tout le monde serait d'accord avec une demande de financement à distance

Présentation du WIMI (outils de partage de documents)

- Site informatique qui permet de mettre en ligne des documents
- il faut être invité, avec codes d'accès
- documents partagés, agenda partagé
- Marie va donc envoyé une invitation aux membres du CA pour y avoir accès

Charte pour les échographistes

- Point 13 : dater la grossesse en mesurant le sac gestationnel, le diamètre mais de quoi ? Le bip ? Et ne parle pas de la vésicule vitelline.

- Proposition : dater la grossesse en mesurant le sac gestationnel et sa localisation, en mentionnant la présence de la vésicule vitelline et en la mesurant et dès que cela est réalisable en mesurant la LCC et éventuellement le BIP
- concernant la clarté nucale : effectivement risque de perte de chance si finalement la patiente décide de garder la grossesse. Comme il faut un numéro d'agrément pour mesurer la nuque
- ici on n'est pas en train de rappeler les bonnes pratiques professionnelles pour une écho du 1^{er} trimestre dans le cas d'un suivi de grossesse mais bien dans le cadre des demande d'ivg, de la bienveillance et du compte rendu minimum de qualité qu'on doit avoir en cas de demande d'ivg
- question de la gémellité, et de la grossesse arrêtée, débat au sein du CA, ce qui appartient à la femme
- Sandrine et Anne vont travailler les points 14 et 13
- Catherine se demande ensuite ce qu'on va faire de cette charte ensuite
- c'est aussi un outil où on peut proposer une bonne pratique
- Marie va demander au revho comment ils vont utiliser cette charte
- proposition de rajouter au site ivg les adresses les lieux où faire les échographies

Pleiraa à la commission IVG du CNGOF

- Cela représente 2 réunions par an
- prochaine réunion le 15 septembre, un vendredi matin
- Marie y va

Procédure de prise en charge des IVG 12-14 SA

- dans le cahier des charges de réseaux de périnatalité et à la demande l'ARS il faut une procédure d'urgence pour la prise en charge des femmes enceintes entre 12 et 14 SA.
- les réseaux de périnatalité ne veulent pas jouer le rôle de gendarme
- cela doit être dans le PLAN d'accès à l'IVG, ce n'est pas à PLEIRAA de le faire

- attention c'est bien à l'ARS de le faire, on ne veut pas pointer du doigt les autres professionnels

Prochain CA de l'ANCIC le 2 juillet Aurélie ou Olivia, le 13 septembre Marie

Le prochain CA de PLEIRAA : le jeudi 22 juin à Chambéry le matin, le mardi 26 septembre, le matin, le jeudi 23 novembre , le matin